



COMMUNE DE TOURRETTES

DEPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le Vingt Septembre

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 septembre 2016

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 21 - Votes pour : 21 - Votes contre : 0 - Abstention : 0 - Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : M. AUFFRET - G. BARRA - JL. GIRAUD, **Adjoint**

S. ALLEG - S. ARNOULD - A. DUBOIS - J. HENSELER - C. LUBRANO LAVADERA - A. PELLEGRINO - A. RASKIN - E. MENUET - J. RAYNAUD - J. TOCQUER - M. RAYNAUD - S. LELUIN **Conseillers Municipaux**

Absents excusés : R. AUBAULT (pouvoir donné à A. PELLEGRINO) - S. BEURRIER (pouvoir donné à S. LELUIN) - W. DUBOSQ (pouvoir donné à M. AUFFRET) - N. PERRICHON (pouvoir donné à C. BOUGE) - A M GAUBERTI (pouvoir donné à E. MENUET) - C.VELAY

Absent : A. CELKA

REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX 2016

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il convient conformément à l'application des textes en vigueur de vérifier l'indice augmentant les loyers communaux. L'augmentation éventuelle est calculée selon le dernier indice de référence des loyers (IRL) connu (125,25 - 2^{ème} trimestre 2016, date de parution le 13 juillet 2016) soit aucune augmentation depuis l'année dernière. En effet, il est à constater une stabilité sur un an.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré :

DECIDE

- DE MAINTENIR le montant des loyers des logements communaux comme ci-dessus indiqué à compter du 1^{er} août 2016, application de l'indice 125,25.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Fait et délibéré à Tourrettes, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Camille BOUGE